



Stage récupération de points

Par **val13240**, le **09/03/2012** à **11:36**

Bonjour,

J'ai contacté un centre de formation pour pouvoir faire un stage de récupération de point.

Le stage se déroulant sur 2 jours j'ai donc choisi des dates où mon emploi me le permette. Or 2 jours avant le stage on me prévient qu'il ai annulé et me décale de 2 semaines. il ce trouve que je ne peut me libérer seulement l'organisme prétexte qu'il faut annuler 7 jours avant . Ai je un recours de remboursement vu que la première annulation viens d'eux et n'était que 2 jours avant la date prévue ?

Merci